

■ HÉNIN-BEAUMONT Justice

Crèche en mairie, oui ou non ?

Les symboles de Noël envahiront bientôt nos rues et maisons : sapins, cadeaux, Père Noël, guirlandes sont incontournables. Mais Noël n'est pas une fête populaire comme une autre. Sa dimension religieuse existe. Certains l'oublient, certains la brandissent. À Hénin-Beaumont, la guerre de la crèche est ouverte.

Une crèche peut-elle prendre place dans un hôtel de ville ? La laïcité peut-elle accepter des représentations religieuses dans un lieu de la République ? La mairie d'Hénin-Beaumont a tranché : elle a installé ledit objet dans l'hôtel de ville à Noël 2015. Ce qui n'a pas été du goût de tout le monde, d'autant plus que la crèche n'est pas d'une discrétion absolue, avec des personnages à taille humaine.

À Hénin-Beaumont, Mr Noël ne veut pas de cette crèche. Non, ce n'est pas une blague. David Noël, conseiller municipal à Hénin-Beaumont, membre du parti communiste, a donc porté deux plaintes : une en référé de suspension ; l'autre sous forme de recours pour excès de pouvoir. Le juge des suspensions a rejeté sa demande. Dernier espoir attendu le 15 novembre du côté du tribunal administratif de Lille.

Mais David Noël a eu une mauvaise surprise. Étant donné les polémiques ces dernières années sur l'installation de crèches en mairie, le Conseil d'État veut statuer.

Avis du Conseil d'État

Il a demandé un avis à son rapporteur : celui-ci a rendu en octobre des conclusions favorables à cette présence, sous certaines conditions (une crèche culturelle, sans prosélytisme, dans un temps donné). « *J'espère que le Conseil d'État ne suivra pas ce rapport, cela ouvrirait une brèche* », soupire David Noël.

Il insiste sur le fait que son combat n'est pas anti-chrétien : « *Je côtoie les chrétiens dans mes engagements, on se mobilise ensemble pour défendre les sans papiers, les migrants...* »

Dimension folklorique insultante

Il estime que présenter la crèche comme un élément culturel et « folklorique » est « insultant » pour les chrétiens : « *Oter tout caractère religieux à la crèche, c'est osé et peu respectueux des croyants ! Une crèche, c'est religieux, c'est pourquoi elle n'a pas sa place en mairie.* »

C'est davantage la dimension politique qui le motive : car c'est



Les personnages de la crèche, de plus d'1,50 m de hauteur, reprendront-ils leur place en mairie d'Hénin-Beaumont à Noël cette année ?

une mairie à couleur Front National qui a installé la crèche. « *Ce n'est pas une tradition puisqu'avant l'élection de Steeve Briois, il n'y avait pas de crèche en mairie. Le FN se sert de la crèche dans une volonté identitaire, affirmant ainsi une France de tradition catholique contre les musulmans...* » Et de citer la charte anti-migrants votée par la mairie récemment.

Alors, religieuse et anti-musulmane la crèche du FN ? Contactée, la mairie d'Hénin-Beaumont n'a pas souhaité répondre. David Noël s'interroge : « *Enseignant, comment vais-je expliquer à mes élèves l'interdiction*

des signes religieux dans l'espace public, si on autorise les crèches en mairie ? »

De plus, il a porté une nouvelle plainte contre le maire, pour injure cette fois. En cause : certains commentaires sur le facebook de la mairie, suite à l'annonce du rejet du référé de suspension. « *J'ai été diffamé et menacé de mort, sans "modération" de la part de la mairie...* »

La paix de Noël ne sera pas de mise à Hénin-Beaumont...

Anne Sophie Hourdeaux

> Le conseil d'État devait rendre sa décision ce mercredi 9 novembre, à l'heure où nous bouclons.

■ MÉTROPOLÉ LILLOISE Tribunal
Marché de l'eau : Eaux du Nord attaque de nouveau la MEL

Depuis le 1^{er} janvier, Eaux du Nord ne gère plus la distribution d'eau potable. Le contrat perdu représente 500 millions d'euros sur 8 ans.

En septembre 2014, la Métropole européenne de Lille jette un pavé dans la mare en écartant la Société des Eaux du Nord de la procédure d'appel d'offres pour la délégation de service public de distribution de l'eau sur 62 communes du territoire.

L'entreprise, filiale de Suez-Lyonnaise des Eaux, écartée pour « non-conformité au dossier de consultation », qui gérait la distribution sur ce périmètre depuis 30 ans, perd au passage un chiffre d'affaires cumulé d'environ 500 millions d'euros sur 8 ans au profit d'Ileo, société de Veolia.

Eaux du Nord et la Lyonnaise des Eaux saisissent une première fois la justice en 2014 et se voient déboutées par le tribunal admi-

nistratif de Lille.

Pas question pour l'ancien délégataire d'abandonner la partie. Les deux sociétés ont déposé une nouvelle requête demandant l'annulation du contrat de délégation de service public, pour défaut de procédure.

Selon Suez, l'appréciation de la MEL sur la non-conformité au cahier des charges « n'a fait l'objet d'aucun échange entre la collectivité et l'entreprise comme le prévoit la loi Sapin ». Elle attend donc « sereinement » la décision de justice. Du côté de la MEL, pas de commentaire sur la nouvelle requête de Suez mais pas d'inquiétude non plus. L'audience est programmée le 15 novembre devant le tribunal administratif.

C. H.

00012711332


RENAULT
PRO+

Vous allez être fier de votre occasion.



Renault OCCASIONS PRO⁽¹⁾

GARANTIE

GARANTIE JUSQU'À 36 MOIS - VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Renault OCCASIONS c'est en étant exigeant qu'on reste n° 1.⁽²⁾ 1^{ER} RÉSEAU DE FRANCE DE VENTE DE VÉHICULES D'OCCASION AUX PARTICULIERS.⁽²⁾

(2) Source Argus® juin 2016 : volume des ventes réseaux aux particuliers en 2015. (1) Acheter un véhicule Renault Occasions bénéficiant de l'offre GARANTIE PRO vous permet de profiter de 5 engagements : une garantie jusqu'à 36 mois pièces et main-d'œuvre avec une assistance 24/24h en France métropolitaine et dans 30 pays européens, l'essai du véhicule avant l'achat, un minimum de 82 points de contrôle essentiels, un contrôle gratuit à 2000km ou 1 mois après l'achat, au 1^{er} des 2 termes atteint, et un véhicule de remplacement de catégorie équivalente durant 3 jours en cas d'immobilisation : le véhicule prêté sera de la catégorie la plus proche en fonction des disponibilités locales. Offre réservée aux professionnels.

Renault recommande 



renewal-occasions.fr

Crédit photos : Getty Images / Fuwô Bonavia